

Étude paysagère et PD des rives du lac de Neuchâtel

2012 – 2015

Rives nord du lac de Neuchâtel (CH/NE)

mandant

Service d'aménagement du territoire - NE
Mme Robyr Soguel
032 889 67 40

missions

Analyse paysagère
Plan directeur
Ateliers participatifs

budget

112'000 fr. ht (honoraires urbaplan)

responsable

urbaplan, Elise Riedo (pilote)

partenaire

Aquarius SA - conseil en environnement



L'avenir des 33km de rives du lac a été analysé avec comme constante préoccupation, le paysage.

L'étude a été réalisée en 4 phases :

- > une phase d'analyse paysagère, basée sur une lecture sensible des lieux à une échelle territoriale et une échelle locale
- > une phase d'analyses thématiques (mobilités, affectations, milieux naturels) aboutissant à un projet de paysage
- > un atelier participatif de plus de 60 personnes et une consultation des 13 communes concernées
- > un plan directeur complet d'aménagement accompagné de 17 fiches sectorielles regroupant les mesures et les priorités d'actions

Le plan directeur des rives du lac de Neuchâtel identifie 17 secteurs différenciés qui sont déclinés en fiches de mesures sectorielles.

Ces dernières sont classées selon les trois familles d'objectifs thématiques du plan directeur : Nature, paysage et patrimoine; Urbanisation et tourisme; Mobilité douce et navigation.

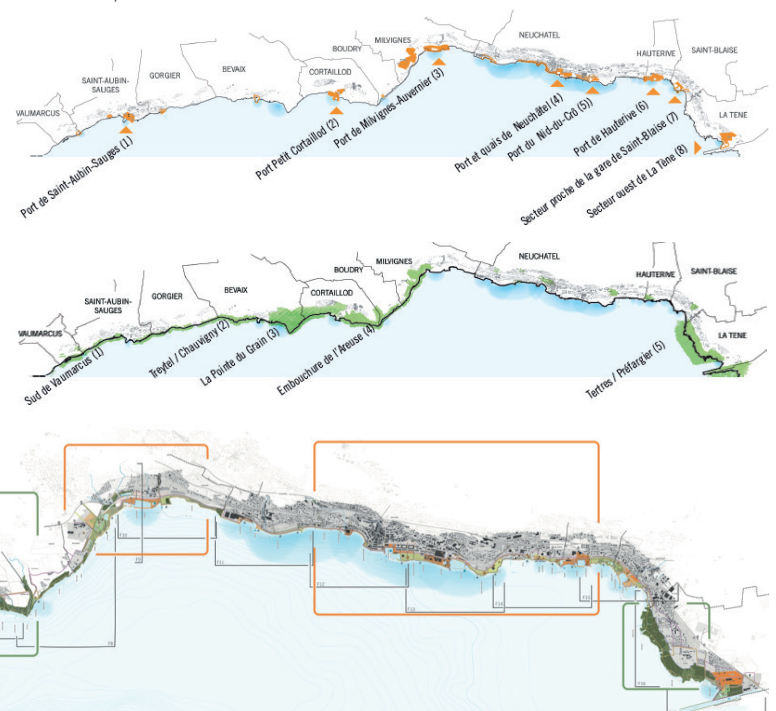
La conjugaison de ces objectifs ainsi que les principes et lignes d'action qui en découlent assure la valorisation des rives. Le plan directeur a été validé par le conseil d'Etat en mars 2017. Les premières mesures commencent à se mettre en oeuvre.

Le plan directeur a reçu une distinction au prix des Flâneurs d'Or 2017.

Roselières et marais



Extraits du plan



Fiche de mesures

M1 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure de l'Arèuse
M2 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure de l'Arèuse
M3 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure de l'Arèuse
M4 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure de l'Arèuse
M5 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure de l'Arèuse
M6 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure de l'Arèuse
M7 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure de l'Arèuse
M8 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure de l'Arèuse
M9 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure de l'Arèuse
M10 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure de l'Arèuse
M11 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure de l'Arèuse
M12 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure de l'Arèuse

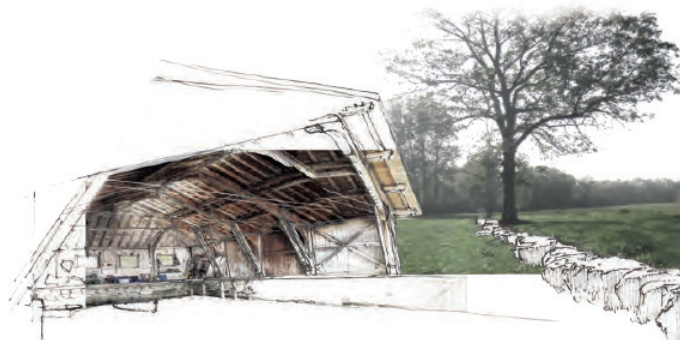
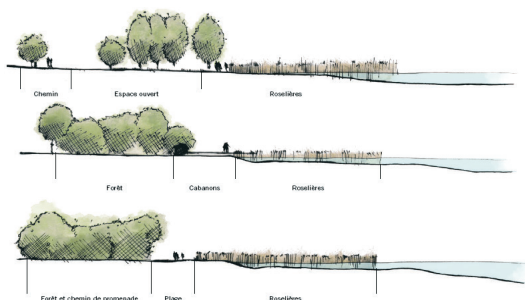
L'étude de base «Paysages et rives du canton de Neuchâtel» a été mandatée par le Service de l'aménagement du territoire (SAT), en vue de l'établissement du «plan directeur des rives». Le comité de suivi (coproj) est constitué du SFFN, SAT et Tourisme neuchâtelois et de la promotion économique.

L'objectif principal est de répondre aux préoccupations d'aménagement du territoire et de planification sur ce secteur, en s'appuyant, entre autres, sur une lecture sensible des paysages, permettant d'identifier leurs valeurs, leurs évolutions possibles et leurs usages actuels et futurs. Un bilan de l'état des lieux a permis de mener un projet de territoire qui participe à la qualité des paysages de demain, basé sur des ateliers participatifs représentant les acteurs locaux.

Extrait du plan «Diagnostics - unités paysagères»



Coupes type et croquis des objets paysagers



SECTEUR 4
MILVIGNES

La Tullière / Fabrique Neuve
24 Valoriser les milieux naturels
4a Faire appliquer / améliorer la signalétique du droit de marchepied

Poissine / Embouchure de l'Arèuse
24 Valoriser les milieux naturels et restaurer l'embouchure (déplacement des cabanes)
4b Améliorer l'accessibilité des cycles
4c Céder des boues depuis les secteurs habités alentours
4d Déplacer / ajuster une passerelle

Port de Boudry / Près d'Arèuse
1b Améliorer le sentier
24 Valoriser les milieux naturels
3a Limiter le développement à des activités de loisirs et services en synergie avec le lac
3c Encadrer/valoriser l'offre de camping (hébergement alternatif, ... rosehedges, cabanes...)

Près d'Arèuse/Robinson
1a 3b Apporter une attention particulière au habillage des espaces publics pour créer une identité de parc urbain de loisirs
1c Valoriser / développer la piscine
2c Aménager des places pour bateaux visiteurs
2b Réaménager l'étang
3a Favoriser le développement touristique (hôtel restaurant) et le développement des activités de loisirs en synergie avec le parc (base nautique, activités de loisir...)

